



Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Floréal

26 janvier 2022 à 20h

visio-conférence

Parents :	Anel Aubert, Nathalie Cheseaux, Nicolas Frémaux, Tania Revaz, Elena Torriani
Professionnels :	André Fivaz, Nicolas Gaillarde, Karine Perrottet, Letizia Stasi, Sylvie Winkler
Organisations :	Raphaëlle Deshayes , Françoise Maeder , Marie-Christine Richard
Autorités communales :	Emmanuel Laisné , Karine Roch
Excusés/absents :	Dominique Barca , Floriane Nikles

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2021
3. Mot du bureau
4. Mot de la directrice
5. Présentation de nos différentes compétences utiles à la commission
6. Besoin de locaux scolaires et parascolaires, infrastructure et prévisions pour la rentrée 2022
7. Capsule pédagogique : film sur les sorties nature des classes de l'établissement
8. Organisation des groupes de travail : alimentation à l'école, discrimination, caféparents/ café pédagogique, visibilité de la commission
9. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Cheseaux ouvre la séance. Sylvie Winkler présente à la CET Letizia Stasi, infirmière scolaire, qui rejoint la CET dans le quart professionnel.

2. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2021

Le PV est adopté.

3. Mot du bureau

1) Fabienne De Pietro, adjointe administrative chargée des commissions d'établissements, a écrit pour savoir si la CET serait intéressée de participer à la Fête nature en ville 2022. A cette occasion, la Ville de Lausanne, par l'intermédiaire de son Service des parcs et domaines (SPADOM), encourage les commissions d'établissement à organiser des événements locaux au plus près de la population des différents quartiers. Des informations plus détaillées suivront.

2) Le rapport d'activité de la législature précédente 2017-2021 rédigé par Lauren Deppierraz et Tania Revaz a été envoyé aux membres de la CET. Lors de la prochaine séance, Tania Revaz présentera ce rapport et répondra aux questions.

3) Concernant les places vacantes, Charlotte Gyger s'est portée candidate pour rejoindre le quart parents. Elle est élue à l'unanimité et nous rejoindra dès la prochaine séance.

4) Il reste deux places vacantes dans le quart organisations. Les membres de la CET sont invités à penser aux organisations qui pourraient être invitées. Les organisations pourraient être choisies en fonction des projets de la CET.

5) Lors de la séance de coordination des Président-e-s CET de novembre, la question du budget annuel des Commissions d'établissement a été discuté. Chaque CET reçoit de la ville de Lausanne un budget de 1000.- par année civile. L'année passée ce budget a été utilisé pour le projet "La grande récré". Comme ce budget annuel de 1000 frs ne peut pas être reporté à l'année suivante, les CET réfléchissent à l'idée de coopérer. Elles pourraient faire le point au mois de juin sur les projets et les dépenses de chaque Commission. Si une Commission a un gros projet, une autre Commission pourraient faire acte de solidarité et lui donner son montant si elle n'en a pas l'utilité.

6) Un autre sujet évoqué lors de la séance de coordination des Président-e-s est la volonté de la Municipalité de repenser et clarifier les usages des cours d'école. Plusieurs établissements lausannois participent actuellement à des projets en lien avec les cours d'école.

4. Mot de la directrice

Madame Winkler a participé au groupe de travail sur la clarification des usages des cours d'école, pour garder ces lieux ouverts sur les quartiers tout en respectant les besoins de l'école et des élèves. Ce groupe a travaillé à une charte des bons usages. La tendance va dans le sens d'arboriser les cours, pour lutter contre les îlots de chaleur et rendre les sols perméables.



La vague Covid touche de plein fouet l'établissement de Floréal. Dû à la situation sanitaire, des remplacements des enseignants malades doivent être organisés. Pour l'instant les remplacements sont assurés. Les secrétaires travaillent d'arrache-pied pour trouver des remplaçants, souvent le matin entre 7h30 et 8h20. Madame Winkler félicite le secrétariat qui cultive des liens permettant de trouver des remplacements efficacement.

Le courrier de la rentrée émanant de la DGEO, annonçant les dernières mesures sanitaires, a été mis sous pli par l'équipe de direction et par le secrétariat le jeudi avant la rentrée.

5. Présentation de nos différentes compétences utiles à la commission

Anel Aubert a préparé un exercice pour que les membres apprennent à se connaître via la plateforme de collaboration Miro. Chacun a complété ces 3 phrases :

- Appelez-moi (par mon prénom/Monsieur-Madame et mon nom de famille)
- Mes yeux brillent quand je...
- Mes ressources et mes compétences sont...

6. Besoin de locaux scolaires et parascolaires, infrastructure et prévisions pour la rentrée 2022

Sylvie Winkler rappelle quels sont les collèges qui composent l'établissement : Bourdonnette, Montoie, Figuiers, Cour, Montriond et Floréal. Depuis 3 ans, le collège de Tivoli a été mis à disposition de l'établissement du Belvédère, pendant les travaux de l'annexe. Ce collège reviendra à l'établissement de Floréal à l'été 2022. Elle nous présente la situation des effectifs des classes pour la rentrée 2022, avec une claire tendance à la hausse. Des classes seront certainement ouvertes. Plusieurs pistes sont explorées par la direction, mais aucune solution définitive n'a encore été choisie. Madame Winkler informera régulièrement la CET des options possibles et de l'avancée des réflexions.

Une solution en termes de locaux devra également être trouvée pour Floréal. La Ville envisage actuellement d'installer un portakabin dans la cour d'école.

Madame Winkler demande aux parents de la commission, si le projet d'ouvrir des classes de 1P-4P dans le bâtiment de Tivoli, avec un CVE et un APEMS, leur semble intéressant.

Madame Torriani demande pourquoi il n'y a pas eu de projet d'agrandissement du collège de Montoie, pour augmenter les capacités de ce collège. Madame Winkler répond qu'il faut garder les collèges pour les plus jeunes élèves à taille humaine.

Monsieur Laisné souligne également le besoin d'engager du personnel enseignant pour répondre à la hausse du nombre d'élèves et à l'ouverture de nouvelles classes. A l'heure actuelle, l'engagement d'enseignantes et d'enseignants ne pose pas de problème.



Raphaëlle Deshayes présente les dernières informations concernant l'opposition de l'association Montelly vit! au projet d'APEMS au chemin de la Colline. Tout en désirant maintenir le dialogue avec la Ville et en étant conscient des besoins de locaux scolaires et des conditions de travail actuelles difficiles de l'équipe, l'association de Montelly vit! souhaite que les conditions d'accueil parascolaire soient meilleures que le projet actuel porté par la Ville : les espaces extérieurs en accès direct, sous forme de cour anglaise, et le choix de locaux en sous-sol, avec pour seule vue des murs en béton, ne sont pas satisfaisants, l'accès du cheminement piéton n'est pas sécurisé. Elena Torriani explique qu'une pétition a été lancée, elle est bien accueillie par les parents et a récolté à ce jour plus de 250 signatures. Et Montelly vit! a une séance avec Monsieur Payot, municipal en charge de la Direction Enfance, Jeunesse et Quartiers, Madame de Kerchove, cheffe du service des écoles et du parascolaire et Madame Muhlebach, cheffe du domaine parascolaire fin janvier.

Nicolas Frémaux demande ce que les parents ou la commission peuvent faire en termes de locaux scolaires. Il est rappelé que selon le règlement communal des commissions d'établissement, les commissions sont associées à la consultation lors de construction, rénovation et réparation des bâtiments scolaires. Par exemple, la commission du Belvédère a pu inciter la Ville à redimensionner la rénovation de l'annexe et de travailler à un projet plus ambitieux que ce qui avait été prévu initialement.

Lors de la précédente législature, au mois de juin, la commission de Floréal a invité Mme de Kerchove pour qu'elle puisse répondre à des questions que nous avons déjà concernant le projet d'APEMS à la Colline. Malheureusement, nous n'avons pas vu de plans et la question des sous-sols n'a pas été mentionnée à ce moment-là. La possibilité d'inviter quelqu'un du service des écoles et du parascolaire pour discuter dans le cadre de la commission du manque de locaux ou du besoin de rénovation de certains bâtiments scolaires reste possible en tout temps.

Les collèges de Montriond et de Floréal devraient rapidement bénéficier de travaux de rénovation, sans oublier d'un assainissement thermique des Figuiers. Madame Winkler explique que le conseil communal a demandé un plan sur les rénovations, un plan sur les constructions envisagées dans les prochaines années et la cheffe de service a répondu à cette demande. Il ne faut pas oublier non plus le projet des Prés-de-Vidy qui comprend un bâtiment scolaire.

7. Capsule pédagogique : film sur les sorties nature des classes de l'établissement

En raison de l'absence de Floriane Nikles, ce point est reporté à la prochaine séance.



8. Organisation des groupes de travail : alimentation à l'école, discrimination, caféparents/ café pédagogique, visibilité de la commission

Les différentes propositions de groupes de travail ont été présentées et les membres ont annoncé leur intérêt pour les divers sujets. Les thèmes envisagés actuellement sont l'alimentation à l'école, la discrimination, un café parents ou café pédagogique et la visibilité de la commission. Madame Winkler évoque également un sujet important, à savoir les jeunes enfants et leur exposition/usage des écrans.

- Alimentation: Elena Torriani, Emmanuel Laisné, Letizia Stasi
- Visibilité de la Commission : Karine Roch, Anel Aubert et Nicolas Frémaux
- Discrimination : Anel Aubert, Karine Perrottet, Nathalie Cheseaux et Nicolas Gagliarde
- Café-parents/café pédagogique : André Fivaz, Nicolas Gagliarde et Marie-Christine Richard

Les sujets peuvent évidemment être précisés et affinés dans les groupes de travail. Ce point sera repris à la prochaine séance pour débiter les divers projets. Tout au long de la législature, d'autres besoins et d'autres sujets pourront émerger et susciter l'envie de créer un groupe de travail. Les sujets de la Grande Récré et de la durabilité/Nature en ville vont certainement nous occuper aussi.

Madame Winkler demande que le projet ping:pong soit présenté lors d'une prochaine séance.

9. Divers et propositions individuelles

- Montelly vit! organise des Après-midis Jeux, en collaboration avec le café de Montelly, le premier mercredi du mois de 15h à 17h.
- Nicolas Frémaux a assisté à une séance de violence à l'école et souhaite aborder cette question lors d'une séance. Afin de ne pas être limité par des contraintes de temps, il propose que les membres puissent amener des sujets à discuter lors des séances, plutôt que de les garder pour la fin de la séance. Les demandes peuvent être envoyées à cet.floreal@gmail.com et l'équipe de présidence ajoutera les points à l'ordre du jour.

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPCet@lausanne.ch
